



# RAPPORT DE CONSULTATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CANADA

## INFORMATIONS DE BASE SUR LE REGROUPEMENT

- Le Front commun pour la transition énergétique regroupe des organisations qui contribuent à l'élaboration collective et à la mise en œuvre d'une transition énergétique structurante et porteuse de justice sociale;
- Soixante-deux organisations membres;
- Environ 750 000 personnes représentées;
- Quinze régions administratives du Québec sont représentées.

## INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS DE CONSULTATION UTILISÉ PAR LE REGROUPEMENT

- Les membres et le comité de coordination ont été sollicité-e-s pour participer à la révision du document;
- Six organisations dont un regroupement comptant plus de 80 organismes membres.

## ODD PRIORITAIRES POUR VOTRE REGROUPEMENT

Tous les objectifs de développement durable présentés sont interdépendants. Bien que le focus de notre organisation soit sur une transition énergétique structurante et porteuse de justice sociale, nous considérons que sa réalisation est un projet de société multidimensionnel. Nous nous référons donc à la transition énergétique dans nos affirmations, celle-ci nous semblant au cœur de toute démarche de réalisation des objectifs.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Comment faire pour réaliser les ODD au Canada?

- **Réduire les émissions de GES** : Tous les efforts nécessaires doivent être effectués pour limiter l'élévation de la température moyenne de la planète à moins que 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et mieux encore, à 1,5 °C, afin d'éviter les pires conséquences des changements climatiques. Donc, entre autres, les projets d'exploration, d'exploitation et de transport des hydrocarbures doivent cesser. Toutes les initiatives d'envergure doivent réussir un test climat rigoureux et l'on doit viser, pour des biens consommés ici, une réduction des GES émis ici, mais également des émissions produites ailleurs.
- **Procéder à des changements ambitieux** : Pour créer une société juste et sobre en carbone, il faut repenser le rôle de l'État et des autres institutions politiques, dont toute intervention doit être motivée par le bien commun. Il est impératif de réaligner la finalité des institutions économiques sur la satisfaction des besoins plutôt que sur la croissance et l'accumulation.



- **Respecter la biodiversité** : Améliorer les conditions propices à la biodiversité doit faire partie de la transition énergétique. Des analyses d'impacts écologiques ainsi que de cycles de vie et le respect du principe de précaution sont des mesures minimales. Reconnaisant l'interdépendance écosystémique, les mesures de transition énergétique devraient être intégrées dans l'aménagement du territoire. Nous devons revisiter en profondeur nos relations aux écosystèmes que nous habitons. Le gouvernement canadien doit investir dans les politiques environnementales quant à la protection, à la recherche et à l'éducation.
- **Prendre des décisions financières cohérentes** : Il faut mettre fin à tout soutien financier aux énergies fossiles, en désinvestissant complètement l'argent public et les fonds de pension de ces activités, et en mettant fin aux mesures fiscales les favorisant. Un investissement massif doit plutôt être effectué pour la réalisation d'une transition énergétique réellement appropriée à la situation, notamment dans la transition juste, dans la résilience des communautés, dans la stabilisation de l'économie et dans la protection des plus vulnérables.

## NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

### Quels sont actuellement les plus grands obstacles au Canada pour parvenir à ne laisser personne de côté?

Une transition énergétique néolibérale concourant à la marchandisation et à la privatisation tous azimuts, à l'accroissement de l'exploitation des humains et du vivant et à la dépossession généralisée au profit des plus riches laisse toujours de plus en plus de gens de côté. C'est la tendance actuelle, et elle est soutenue par de puissants lobbies, dont la proximité avec les décideurs constitue un obstacle politique à la justice sociale.

- **Accords de commerce internationaux** : La possibilité pour des entreprises de poursuivre les États pour contester des lois et mesures gouvernementales à des fins sociales ou environnementales incite les pouvoirs publics à une sorte d'autocensure réglementaire.
- **Paradis fiscaux** : Bien qu'ils soient périodiquement dénoncés, les paradis fiscaux continuent à prospérer, avec la complicité du gouvernement canadien, privant les institutions publiques de ressources essentielles qui devraient être orientées vers des priorités d'intérêt public, alors que les défis sont colossaux.
- **Politiques industrielles orientées vers l'exportation** : Alors qu'aussi bien la lutte que l'adaptation aux bouleversements climatiques appellent à une localisation de la production des biens de première nécessité, c'est toujours l'exportation qui est valorisée comme orientation au sein des sphères économiques gouvernementales.
- **Non-respect des Premiers Peuples** : Tant que les titres ancestraux sur les territoires non cédés et occupés par les Autochtones ne seront pas respectés par le Canada, tant que des communautés autochtones continueront de faire face à des défis sanitaires, énergétiques et de logement, tant que la défense de leurs territoires sera criminalisée, tant que le gouvernement ne déposera pas de loi visant à créer le « cadre de reconnaissance et de mise en œuvre des droits des peuples autochtones », on pourra dire que le Canada laisse sciemment de côté les Premiers Peuples du territoire occupé par le Canada.



## Comment le Canada peut-il s'assurer d'être plus inclusif et de ne laisser personne de côté dans la réalisation des ODD?

Il faut non seulement viser une réduction des émissions de GES, mais également une diminution de toutes formes d'inégalités sociales. La redéfinition de nos relations doit cultiver le soin du bien commun, et des éléments qui constituent les conditions nécessaires à la vie telle que nous la connaissons, comme l'eau, l'air et la terre.

- **Respecter les droits humains** : La nécessaire transition énergétique doit respecter les droits humains, particulièrement ceux des groupes vulnérables et marginalisés. Dans une perspective d'interdépendance, il faut garantir les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques, ainsi que les droits des peuples autochtones.
- **Réaliser une transition juste pour les communautés, les travailleuses et travailleurs** : La transition énergétique constitue une occasion de transformations majeures dans le monde du travail, incluant le travail non salarié ou non rémunéré, bien au-delà du secteur de l'énergie. Il importe de faire en sorte que la transition énergétique n'aggrave pas la précarisation du travail et s'avère plutôt porteuse de dignité pour les travailleuses, les travailleurs ainsi que leurs communautés.
  - Les gouvernements doivent mettre en œuvre des politiques industrielles et des politiques sociales et de l'emploi qui respectent les nécessités écologiques et sociales;
  - Le travail non rémunéré ou non salarié doit être considéré comme faisant partie du monde du travail;
  - Une recherche d'équité dans l'accès aux ressources nécessaires à la dignité devrait être cultivée hors de la reconnaissance exclusive par l'emploi;
  - On doit accélérer le remplacement des emplois dans les secteurs à haute intensité d'émissions de GES par des emplois de qualité dans les secteurs contribuant à la décarbonisation et à l'écologisation de l'économie ou dans d'autres secteurs qui contribuent au déploiement d'une transition porteuse de justice sociale;
  - Les travailleuses et travailleurs doivent non seulement être informé-e-s des transformations nécessaires, mais doivent pouvoir prendre part activement aux décisions concernant leur milieu de travail et l'évolution du monde du travail;
  - Ces emplois de qualité doivent minimalement satisfaire aux critères du travail décent tels qu'établis par le Bureau international du travail;
  - Les travailleuses et les travailleurs des secteurs lourds en GES, ainsi que les communautés concernées, ne devraient pas assumer seul-e-s le fardeau d'un tel virage. Des programmes de formation doivent notamment être offerts pour favoriser le développement des compétences et soutenir la sécurisation des parcours professionnels.
- **Reconnaître les responsabilités communes mais différenciées** : Historiquement, les contributions aux surplus de GES dans l'atmosphère, ainsi que les profits tirés de ces activités, sont inégalement répartis selon les pays, peuples et classes de la société. Il incombe donc aux principaux responsables, dont le Canada, de soutenir l'adaptation et la transition énergétique de celles et ceux qui ont peu contribué aux changements climatiques mais en subissent de plein fouet les conséquences. Les politiques migratoires doivent s'adapter solidairement au nombre croissant de personnes cherchant refuge en raison de situations environnementales et, encore une fois, les communautés autochtones doivent être entendues quant à leurs besoins et aspirations, alors que leurs territoires sont particulièrement affectés.



- **Démocratiser la transition** : Des processus démocratiques valables doivent être au cœur de la vision, de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une transition énergétique porteuse de justice sociale, incontournable pour l'atteinte des objectifs soumis. Les communautés et les organisations doivent être présentes aux divers paliers de décision, et ce, en tant que parties prenantes. Des ressources adéquates doivent être allouées afin de favoriser l'équité et la participation de toutes les organisations et personnes concernées. Une information indépendante permettant des prises de positions libres et éclairées de la part des différents acteurs concernés doit être disponibles en temps utile. Des mesures éducatives diversifiées doivent être prises pour favoriser l'appropriation des enjeux par les citoyennes et citoyens, et des processus spécifiques doivent être ancrés dans les différentes régions, en respectant les modes décisionnels des peuples autochtones.